

CONDITIONS DE L'ACTION « Coupons Nestlé FamilyNes Nestlé Kids TicTacToe 2026 »

Généralités

1. Les présentes conditions s'appliquent à l'action de coupons Nestlé FamilyNes (l'« Action ») organisée par Nestlé Belgilux S.A., dont le siège social est situé à 1070 Anderlecht, rue de Birmingham 221, RPM Bruxelles – BE 0402.231.383 (ci-après « Nestlé »). Les conditions de l'Action peuvent être obtenues auprès du service consommateurs de Nestlé Belgique et sont également consultables sur www.nestlebaby.be.
2. Nestlé se réserve le droit de mettre fin à l'Action ou de modifier, à sa seule discrétion et sans notification préalable, les règles, réductions, conditions, dispositions ou informations relatives à celle-ci, sans que Nestlé ne soit tenue à une quelconque indemnisation des participants. Toute modification ou adaptation des conditions de l'Action ainsi que toute interruption ou modification de l'Action sera communiquée par Nestlé via le site Internet de l'Action. Les conditions de l'Action ne seront pas modifiées au détriment des participants pendant la durée de l'Action.
3. Nestlé se réserve le droit d'exclure de la participation les inscriptions qui lui paraissent frauduleuses ou illicites. En outre, Nestlé peut suspendre ou annuler une participation en cas de comportement suspect. Par « comportement suspect », on entend notamment (liste non exhaustive) : toute tentative de contourner le règlement, la création de multiples comptes, une fréquence de gains anormalement élevée, la mise en place d'un système automatisé de réponse, la connexion de plusieurs personnes et de différents systèmes informatiques à partir de la même identification ou du même profil enregistré, une tentative d'accès aux serveurs, etc.

Participation

4. Sous réserve du respect de toutes les conditions applicables, vous pouvez bénéficier du remboursement indiqué ci-dessous lors de l'achat des produits NESTLÉ suivants dans un magasin* situé en Belgique:

Produit Nestlé	Réduction**
1 sachet TicTacToe Cheese ou TicTacToe Pizza	100 % remboursé après remboursement d'1 sachet TicTacToe Cheese ou TicTacToe Pizza

* Les magasins participants sont mentionnés ci-après à l'article 11.

** Les réductions sont accordées uniquement après l'achat du produit NESTLÉ® concerné, sous forme de remboursement.

5. Pendant la période de l'Action, vous ne pouvez bénéficier qu'une seule fois de chaque promotion (à savoir : limitation à 1 réduction par nom/famille/adresse/numéro de GSM/adresse e-mail/numéro IBAN/ticket de caisse ou toute combinaison de plusieurs de ces paramètres).
6. Aucuns frais supplémentaires ne sont dus pour participer à l'Action, hormis les coûts habituels liés à l'accès à Internet et à son utilisation.
7. En participant à l'Action, les participants déclarent accepter l'application des présentes conditions de l'Action telles que décrites dans ce document.
8. La participation à cette Action est réservée aux personnes majeures (18 ans ou plus) résidant en Belgique et/ou au Grand-Duché de Luxembourg.

Action

9. L'Action se déroule du 15 septembre 2026 à 00h00 au 20 janvier 2027 à 23h59 inclus, ou jusqu'à ce que le nombre maximal de remboursements ait été atteint (ci-après la « Période de l'Action »). Les participants doivent acheter les produits NESTLÉ participants pendant cette période. La demande de remboursement peut être introduite jusqu'au 30 janvier 2027 inclus. Les demandes introduites après cette date ne seront plus prises en considération.

10. Pour participer à cette Action, les participants doivent acheter le produit Nestlé mentionné ci-dessus dans l'un des magasins participants en Belgique et/ou au Grand-Duché de Luxembourg.

Les participants doivent ensuite:

- Demander un lien personnel de cashback.
 - Acheter le(s) produit(s) participant(s) à l'Action.
 - Ouvrir le lien et compléter le formulaire de cashback sur la plateforme Hashting.
 - Télécharger une photo de leur ticket de caisse.
11. L'Action est valable dans les points de vente physiques ainsi qu'en ligne en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.
 12. Le participant doit être en possession du ticket de caisse relatif au produit participant et le conserver jusqu'à ce que le remboursement ait été effectué. L'Organisateur peut demander au participant d'envoyer ce ticket de caisse.
 13. Les tickets de caisse numériques ainsi que les copies de tickets obtenus dans le cadre de commandes en ligne avec livraison à domicile, retrait de courses en magasin ou achats effectués en point de vente physique sont exclus de l'Action. Les tickets sur lesquels le produit n'apparaît pas sont également exclus de la participation.
 14. Les participants valablement inscrits et ayant correctement effectué leur demande dans le cadre de cette Action recevront un remboursement.
 15. Il y a un maximum de 1 000 remboursements par promotion pendant la période de l'Action, chacun étant valable pendant 20 jours après réception. Le montant remboursé correspond à 100 % du prix payé en magasin pour le produit participant.
 16. Si un nombre maximal de remboursements est prévu, NESTLÉ se réserve le droit de mettre fin à l'Action avant la fin de la période de l'Action dès que le nombre maximal de participants aura été atteint.
 17. Le remboursement sera effectué dans les 30 jours suivant la réception de vos données, par virement SEPA en euros sur un compte bancaire au nom du participant, détenu auprès d'une banque située dans un pays de la zone SEPA, par notre partenaire externe Hashting. En participant à cette Action, vous acceptez sans réserve les présentes conditions, publiées sur le site web de l'Action.
 18. Les réductions ne peuvent être ni échangées ni converties en espèces ou en avantages en nature.
 19. Cette Action n'est pas cumulable avec d'autres actions, offres et/ou réductions.

Privacy

20. Les participants sont tenus de fournir des informations exactes, actuelles et complètes. Nestlé peut demander aux participants de fournir une preuve de leur identité, le cas échéant l'autorisation requise d'un tiers (par exemple des parents), ainsi qu'une preuve d'inscription valide à l'adresse de domicile ou de résidence indiquée. Les participants qui communiquent des données personnelles incorrectes ne pourront pas bénéficier du remboursement.
21. Le partenaire externe Hashting Solutions S.A. (inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0506.722.951, dont le siège social est établi à 2547 Lint, Veldstraat 49, Belgique, ci-après « Hashting ») est responsable de la collecte et du traitement de vos données à caractère personnel. Vos données personnelles seront enregistrées dans un fichier de Hashting et utilisées exclusivement dans le cadre de cette Action. La base juridique de ce traitement est l'exécution du contrat ainsi que l'intérêt légitime de Hashting. Vos données personnelles ne seront pas transmises à NESTLÉ ni à des tiers à des fins commerciales. À l'issue de cette Action, Hashting transmettra uniquement à NESTLÉ une analyse régionale anonymisée. Aucune donnée personnelle des participants ne sera communiquée. Si vous cochez, via le lien web, la case indiquant que vous souhaitez être informé(e) des actions NESTLÉ®, Hashting transmettra alors vos données à NESTLÉ. Dans ce cas, le traitement de vos données personnelles sera effectué conformément à la déclaration de confidentialité de NESTLÉ®, disponible sur son site internet.
22. En cochant, au bas du formulaire de participation, la case indiquant que vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des actions de NESTLÉ, Hashting transmettra vos coordonnées à Nestlé. Dans ce cas, le traitement de vos

données personnelles sera effectué conformément à la politique de confidentialité disponible sur le site de NESTLÉ : <https://www.nestle.be/fr/info/yourdata>.

23. Les données personnelles communiquées par le participant à Nestlé dans le cadre de l'Action seront enregistrées dans un fichier de données qui sera traité conformément aux dispositions de la législation applicable en matière de protection de la vie privée et de traitement des données à caractère personnel. Ce fichier sera utilisé par Nestlé uniquement dans le cadre de la présente Action. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données. Le participant qui demande la suppression de ses données pendant le déroulement de l'Action accepte que sa participation soit automatiquement annulée, dès lors qu'une inscription est nécessaire pour figurer sur la liste des participants.

Responsabilité

24. Nestlé et les sociétés qui lui sont affiliées ne pourront être tenues responsables des dommages résultant de l'accès au site web de l'Action, de son utilisation ou de la confiance accordée aux informations qui y figurent ou sur tout site lié, sauf si ces dommages résultent d'une faute intentionnelle ou d'une faute lourde de la part de Nestlé.
25. Nestlé ne pourra être tenue responsable, ni sur une base légale ni contractuelle, de tout dommage indirect résultant de l'Action. Nestlé décline toute responsabilité en cas d'accident, de livraison tardive, de dommages ou de frais supplémentaires de quelque nature que ce soit découlant de la (participation à l') Action, de la promotion, de l'octroi ou de la réception du remboursement. Nestlé ne pourra pas non plus être tenue responsable des dommages résultant d'erreurs d'impression. Les modifications ainsi que les erreurs typographiques ou de composition sont donc réservées. Nestlé décline également toute responsabilité en cas de défaillance technique et/ou de retard dans la réception des participations.
26. Les participations tardives, incomplètes et/ou illisibles ne seront pas prises en compte. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présentes conditions, nous pourrions prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de l'Action. En cas de circonstances particulières, nous pourrions également adapter les présentes conditions si nécessaire. Nous ne pourrions être tenus responsables si l'Action doit être modifiée ou annulée en raison de circonstances exceptionnelles. Nous ne serons pas non plus responsables des dommages causés par notre faute, sauf en cas de non-exécution d'obligations constituant l'une des prestations essentielles du contrat.
27. Nestlé ne pourra être tenue responsable des dommages résultant des actes ou omissions de la banque ou de l'établissement financier du participant.
28. Dans tous les cas, la responsabilité de Nestlé est limitée au montant maximal du remboursement auquel le participant aurait eu droit dans le cadre du bon déroulement de l'Action.
29. Les codes promotionnels ne peuvent être publiés sur des forums publics (sites internet, groupes Facebook, etc.) sans l'autorisation de la marque ou du partenaire externe Hashting. En cas d'infraction, le partenaire externe Hashting demandera une indemnisation à la personne ou à la partie ayant elle-même diffusé les codes promotionnels.
30. Si cette Action est organisée, en tout ou en partie, via une plateforme Meta (telle que Facebook ou Instagram), les dispositions suivantes s'appliquent : cette Action n'est en aucun cas sponsorisée, soutenue, gérée par Meta ou associée à Meta. En participant, vous acceptez de fournir vos informations à Nestlé et non à Meta, afin que Nestlé puisse vous contacter dans le cadre de l'Action. En participant à l'Action, vous renoncez également irrévocablement à toute action judiciaire à l'encontre de Meta.

Dispositions finales

31. Tous les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle relatifs aux textes, images et autres contenus figurant sur le site web de l'Action appartiennent à Société des Produits Nestlé S.A. Aucun élément du contenu de cette Action et/ou de cette publication ne peut être reproduit ou publié sans l'autorisation expresse de Nestlé.
32. La présente Action est soumise au droit belge. Tout litige découlant des présentes conditions ou de la (participation à l') Action sera soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Bruxelles.

33. Pour toute information complémentaire, toute réclamation relative à l'Action ou toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le service consommateurs de Nestlé :

- Par téléphone : +32 (0)2 529 55 25
- Par courrier : Rue de Birmingham 221, 1070 Anderlecht, Belgique
- Via le formulaire de contact en ligne : <https://www.nestle.be/fr/info>

Le service consommateurs traitera directement votre question ou réclamation ou, si nécessaire, la transmettra au service Nestlé concerné. Selon la nature de votre demande/réclamation et le mode de contact utilisé, une réponse vous sera fournie par téléphone, par courrier ou par e-mail. Vous recevrez une réponse dans un délai maximum de 14 jours.

Établi le 26/08/2026.